

Délibération : N°2025-10-17 : 37

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM s'est réuni en séance plénière le vendredi 17 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur Cyril DOUSSON :

Point à l'ordre du jour : Approbation du nouveau cadrage « Bons cadeaux » - Noël

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	26
Membres présents :	20
Dont membres ayant voix délibérative :	14
Membres représentés ayant voix délibérative :	6
Quorum :	13

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président du Conseil d'Administration demande aux membres de se prononcer :

<u>Le résultat du vote est le suivant :</u>	
Membres présents ou représentés :	20
Pour :	20 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve : **l'augmentation de la valeur du bon cadeau Noël pour les personnels à 50 euros avec 20 voix pour.**

Fait à Montpellier, le 23 octobre 2025
Pr/ Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Cyril DOUSSON



Transmise à la Rectrice le : 28/10/2025

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.